

CGT Forêts – SNUPFEN Solidaires

Motion du personnel de l'ONF réuni en AG à Issans le 15/01/10

Le personnel de l'agence Nord Franche Comté de l'ONF, réuni en Assemblée Générale intersyndicale à Issans, le 15 janvier 2010, adopte à l'unanimité la motion suivante :

Nous affirmons notre volonté de gérer les forêts des collectivités dans le cadre du service public forestier, en toute impartialité, et en respectant l'esprit de ce service public auquel nous sommes attachés.

Nous ne cautionnerons pas, auprès des communes, des directives qui ne correspondent pas à notre éthique forestière.

Nous nous opposons aux réorganisations en cours.

Nous dénonçons le dysfonctionnement actuel de l'Office National des Forêts.